

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19496 - 75ÈME ANNÉE

Agriculteurs, ils travaillent à plus de 100 % et cherchent à écouler leurs produits pendant le confinement

Espaces de vente sécurisés à Sainte-Suzanne pour acheter des fruits et légumes directement au producteur



Agriculteurs à Sainte-Suzanne, Madame Grimaud, Madame Robert, Dominique Fontaine, Philippe Césaria, Willy Fontaine, Robert Dominique, sont, comme tout le secteur, confrontés aux effets de la crise sanitaire. Comment en effet continuer à écouler leurs produits alors que le confinement limite les déplacements au strict nécessaire ? La Mairie de Sainte-Suzanne vient à leur aide en proposant une solution innovante : l'ouverture d'espaces de vente directe sécurisés, situés sur le domaine public, réservés aux agriculteurs de Sainte-Suzanne. Le premier a été lancé hier sur le parking situé devant le collège Lucet Lan-

genier à Quartier-Français.

Les agriculteurs ont une grande responsabilité, celle de nourrir la population. C'est pourquoi ils sont autorisés à continuer à travailler. L'état d'urgence sanitaire s'accompagne d'une mesure inédite, le confinement de la population. Amenée à durer jusqu'au 15 avril, cette mesure s'est accompagnée d'une autre qui porte un coup aux agriculteurs : l'interdiction des marchés forains.

Ceci a entraîné une surcharge considérable de travail pour ces agriculteurs, car comme le rappelle l'un d'entre eux, « nous devons totalement nous réorganiser alors que nous travaillons déjà à

100 %, cela nous oblige à 40 % de travail en plus ».

Face à cette situation, les communes s'organisent. A Sainte-Suzanne, la commune a en effet décidé d'accorder des autorisations temporaires d'occupation du domaine public (AOT). Il s'agit de permettre aux producteurs de Sainte-Suzanne d'écouler leurs produits auprès de la population de la commune. Max Ponin explique que la volonté de la commune est de soutenir les agriculteurs pour limiter les pertes au maximum.

Agriculteurs en grande difficulté

En effet, à Sainte-Suzanne comme ailleurs, la situation des agriculteurs est inquiétante. Ainsi, des planteurs de bananes se retrouvent avec des dizaines de milliers de fruits à écouler rapidement par exemple. Agriculteurs à Sainte-Suzanne, Madame Grimaud, Madame Robert, Dominique Fontaine, Philippe Césaria, Willy Fontaine, Robert Dominique commercialisent en vente directe. La fermeture des marchés forains ne leur permet plus de vendre leurs produits selon le circuit habituel.

Par conséquent, le chiffre d'affaires s'effondre alors que les



Des agriculteurs inquiets aux côtés de Max Ponin, la commune de Sainte-Suzanne travaille avec les producteurs à la recherche de solutions.

charges sont toujours les mêmes, et qu'il reste toujours les crédits à rembourser.

Une autre difficulté se profile, celle de la hausse des prix des intrants. Car si des engrais sont encore stockés à La Réunion, la matière première pour les réaliser se fait de plus en plus rare. Par conséquent, le prix va augmenter, ce qu'un agriculteur en vente directe ne peut pas répercuter afin que la population ait encore les moyens de s'acheter des fruits et légumes frais.

Dominique Rivière souligne que la situation des producteurs de fleurs est encore plus dramatique, car les fleurs ne se mangent pas et ne sont pas des produits de première nécessité.

Les agriculteurs sont également pénalisés par la fermeture des guichets des agences bancaires. Il n'est donc plus possible de retirer plusieurs milliers d'euros en espèces pour payer cash les achats d'intrant. Le guichet automatique

fixe un plafond de retrait qui est insuffisant.

Enfin, le prolongement du confinement compromet la tenue de deux fêtes religieuses, le ramadan et Pâques, durant lesquelles les agriculteurs peuvent espérer écouler des animaux.

Le droit de manger des produits frais et le droit d'écouler sa production

La première réponse apportée aux agriculteurs par la Mairie de Sainte-Suzanne est donc de proposer à ces producteurs de vendre dans des espaces sécurisés. Le premier a vu le jour hier devant le collège Lucet Langenier à Quartier Français. A peine Dominique Fontaine commençait à monter son étal que les premiers clients affluaient.

Pour respecter les gestes barrières, un sens de circulation est

imposé aux clients afin qu'ils ne se croisent pas. Des marquages au sol rappellent aussi l'obligation de maintenir une distance de sécurité d'au moins un mètre entre chaque personne pour éviter la propagation du coronavirus.

Les ananas vendus un euro rappellent que la vente directe permet d'éviter les abus qui existent dans la grande distribution en raison de la multiplication des intermédiaires qui prennent chacun leur marge.

Chaque jour, un agriculteur différent viendra vendre sur cet espace. Il incombe donc aux producteurs concernés, une cinquantaine à Sainte-Suzanne, de s'organiser pour tourner sur l'emplacement. D'autres espaces de vente sécurisés pour les agriculteurs de Sainte-Suzanne sont prévus dans d'autres quartiers. Car l'autre objectif de cette initiative est de limiter les déplacements des clients. Ceux-ci pourront donc trouver dans leur quartier des fruits et légumes à un prix abordable.

Cette initiative en complète d'autres mises en œuvre par des agriculteurs de notre île, comme la livraison à domicile de caisses de produits frais. Manifestement, le monde est en train de changer à cause du coronavirus, ce qui remet complètement en cause les circuits de vente actuels. La priorité est aujourd'hui de favoriser la proximité et donc les circuits courts afin de limiter la propagation du coronavirus, et de contrer les abus de ceux qui profitent de la situation pour spéculer et faire monter les prix.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Coronavirus : le Mistral pour évacuer les Français bloqués en Afrique ou pour aider La Réunion et Mayotte ?

Lors de son intervention à Mulhouse, le président de la République a annoncé que le porte-hélicoptère Mistral sera déployé dans le Sud de l'océan Indien pour apporter un appui à la lutte contre le coronavirus à La Réunion et à Mayotte. Mais selon un communiqué conjoint de l'ARS de Mayotte et du préfet de Mayotte, le Mistral ne transporte pas d'équipe médicale ou de matériel mais a pour vocation d'évacuer des Français bloqués dans des pays étrangers pour eux à cause de la fermeture des liaisons aériennes. Cette nouvelle a suscité un si profond malaise qu'un nouveau communiqué conjoint des autorités françaises de Mayotte a été publié, expurgé du paragraphe sur le Mistral.

L'annonce de l'envoi du porte-hélicoptère Mistral dans le Sud de l'océan Indien avait étonné. En effet, dans son discours prononcé devant l'hôpital de campagne de Mulhouse, Emmanuel Macron avait indiqué que ce navire disposant d'un hôpital militaire devait venir en aide à Mayotte et à La Réunion pour lutter contre l'épidémie de coronavirus. Certains avaient donc placé de grands espoirs dans la venue de ce bateau. Pour eux, c'était la preuve que « la Métropole » (NDLR – la France) ne larguait pas ses deux départements dits « d'outre-mer ». En effet, la capacité sanitaire de ce bateau équivaut à un hôpital pour une ville de 30.000 habitants, ce qui est toujours mieux que rien. Pourtant, une première question se posait : où allait être ancré le Mistral, à Mayotte ou à La Réunion ? Les autorités françaises ne sont pas sans ignorer que plus de 2000 kilomètres de mer séparent notre île de l'archipel des

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
À Mayotte, le 27 mars

Contact presse
- ARS : 06 39 25 23 30 - ars.mayotte@ars.sante.fr
- Préfecture : 06 39 69 00 31 - communications@prefecture.mayotte.gouv.fr

Coronavirus COVID-19
8 nouveaux cas confirmés à Mayotte : 50 au total

8 nouveaux cas de coronavirus COVID-19 ont été identifiés à Mayotte, portant désormais à 50 le nombre total de cas. Parmi l'ensemble des cas avérés, 3 sont actuellement hospitalisés au Centre Hospitalier de Mayotte, dont 2 toujours en réanimation.

Aujourd'hui, 4 personnes sont officiellement guéries.

Au stade 2, l'objectif est d'abord de freiner la propagation du virus et de contenir l'évolution de la maladie sur l'île. Cela est d'autant plus important que le malade peut toucher indistinctement toutes les personnes, quel que soit leur origine, leur sexe ou encore leur âge. À ce sujet, l'exemple de la métropole, où des adolescents et jeunes adultes sont également contaminés, doit maintenir en alerte l'ensemble des habitants de Mayotte.

Le Mistral : un porte-hélicoptère attendu dans l'Océan Indien

Suite à l'annonce d'Emmanuel Macron, le Mistral, porte-hélicoptère de l'armée française, devrait arriver début avril à La Réunion et venir en soutien dans la zone Océan Indien. Ce navire militaire n'a pas vocation à disposer d'équipes médicales ou de matériels à bord. Mobile dans la zone, il va surtout permettre d'acheminer du matériel médical et de rapatrier les Français isolés à l'étranger.

Organisation d'un service de garde dans les pharmacies de l'île

Pour renforcer la continuité du fonctionnement du système de santé, un service de garde a été mis en place avec les pharmacies de l'île, à partir de ce week-end et ce jusqu'au 20 avril :

- Samedi de 10h à 18h
- Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Réviser le site des pharmacies assurant le service de garde ci-joint, en annexes

A gauche, le premier communiqué relayé par « Collectif Infos Coronavirus Réunion », à droite, la nouvelle version du communiqué.

Comores. Personne ne peut donc croire sincèrement que ce bateau ira d'abord dans une île puis dans l'autre, car l'épidémie en est au même stade dans ces deux territoires. Comme un bateau de la marine ne peut pas être coupé en deux afin d'utiliser une moitié à Mayotte et l'autre moitié à La Réunion, le mystère restait entier. Une réponse a été apportée hier par un communiqué conjoint de la préfecture de Mayotte et de l'ARS de Mayotte. Relayé par le groupe Facebook « Collectif Infos Coronavirus Réunion », ce communiqué consacre un paragraphe à l'arrivée du Mistral :

« Suite à l'annonce d'Emmanuel Macron, le Mistral, porte-hélicoptère de l'armée française, devrait arriver début avril à La Réunion et venir en soutien dans la zone océan Indien. Ce navire n'a pas vocation à disposer d'équipes médicales ou de matériel à bord. Mobile dans la zone, il va surtout permettre d'acheminer du matériel médical et de rapatrier les Français isolés à l'étranger ».

Ceci montrerait donc clairement que l'objectif de la France dans cette affaire n'est pas d'aider les Réunionnais ou Mayotte, mais des Français bloqués dans des pays de notre région en raison des restrictions aux liaisons aériennes. Voilà de quoi interpeller, car comment un État dit démocratique peut justifier une telle discrimination entre ses citoyens qui ont pourtant la même nationalité sur le papier ? La vie d'un Français expatrié en Afrique ou à Madagascar vaut-elle plus que celle d'un Réunionnais ou d'un Mahorais ?

Ce communiqué a provoqué un tel malaise qu'une nouvelle version a été publiée sur le site de la préfecture de Mayotte, expurgé du paragraphe concernant le Mistral. Gageons que les autorités françaises apporteront les précisions nécessaires à la population dont elles ont la responsabilité d'assurer la sécurité sanitaire.

M.M.

Oté

Kriké ! Kraké ! Kan in fasilité i shanj an difikilté : la shass kanar !

L'avé inn foi, pou inn bone foi, mésyé lo foi, la manz son foi èk in grinnsèl.

Zistoir mi rakont azot zordi la pa vréman in zistoir rényoné pars mi souvien moin la lir sa dann mon liv léktir kan moin lété dann kour moyin. Donk mi sipoz sa in zistoir fransé mé mi anprète kant mèm zistoir-la pou évite parl ankor in kou I modi maladi, nout tout i viv avèk dopi in sèrtin tan...Listoir mi rakont azot sé sète in shasèr. Li la parti la shass épi li la pa trap arien. Ala ké toudinkou li pass in l'androi l'avé in gran bassin dlo... konm létan Sin-Pol a popré. Dsi létan li oi in bonpé kanar in pé tout kalité maskarin, batar, kanar blan, kanar noir. Anfin dizon in gran troupo kanar.

Kriké ! Kraké ! Kriké Mésyé ! Kraké Madam !
Donk lo shasèr i avans in pé dann shomin pou li alé oir lo bann kanar do pré :lété joli pou vréman, épi sa téi piaye dann lo la. Sa téi fé :kan !Kan ! Kan ! Kan ! é lo bann gro mail i réponn :kansa ! Kansa! Kansa épi, sa téi fons inn déyèr l'ot, téi plonj pou alé trap kisoï poisson, kisoï lo vèr an touléka pou trap in n'afèr....Kan li ariv koté lo bassin, li oi in jennjan. Solon li sé lo véyèr d'kanar pars i oi lo ga i avèye mèm bann kanar, i gardien sa vèye pa koman .

Alor in l'idé i vien dann son tète, in mové l'idé sanm pou moin.Li sava ziska l'androi lo jennjan i lé épi li di :

« Bonzour jennom, moin la parti la shass é moin la pa trap arien, mèm pa in zoizo. Astèr si mi rotourn mon kaz tèl ke, néna in pé va gaspiye amoin.i diré mi antan déza in pé apré di : li la parti la pèsh épi li la trap lékime!Li la parti la shass é li la mèm pa trap in zoizo!.Jennom, m i vé pa rotourn la kaz tèlke, ou i pé pèrmète amoin tyé in kanar..Moin sar rokonésan é m'a pèye aoul o pri an konsékans. »

Lo ga i di pa arien malgré sa lo shasèr i trap

in pé larzan an pyès é an biyé i done lo ga.Sète la i pran : i rofiz pa in kado konmsa.Lo shasèr i épol épi i viz in bèl kanar kol blé é li tir dsi.Fizy i fé Banm! é lo kanar i tonm.Lo shasèr i trap lo kanar épi li mète dann son sak I apèl zibésyèr- lo latète épi lo kolé i pandiy an déor d' lo sak.

Lo shasèr i vé alé konm pa é li ardi ankor in kou :

“Jennom, moin la parti la shass é moin la mèm pa gingn in zoizo. Astèr-la moin lé sir kan m'ariv la kaz in pé I sava gaspiye amoi

n”. Mi antan déza in pé apré di : « Li la parti la pèsh li la trap lékime ! li la parti la shass é li la rotourn brodouye ! ». Jennom, mi vé pa rant la kaz tèlke, ou i pé lèss amoin tyé in n'ot kanar. M'a pèye aou an konsékans...Ala li ardane larzan lo ga an pyès é an biyé.

Li épol son fizy, sa i fé Banm! In bèl kanar batar i mor.Li ramass lo dézyèm kanar épi li mète dann son sak i apèl Zidbésyèr.Li fé konmsi li sava mé li artourn oir lo jennom.Mé sète-la i kal ali épi i di :« Mésyé lo shasèr ou i fé sak ou i vé, moin lé pa la èk sa, pars moin lé ni propriyètèr lo troupo kanar , ni gardien.Bann kanar-la i konsèrn pa moin ! »Lo boug lé bien annuiyé é si astèr lo vré propriyètèr i karsèr ali.Li fé ni inn, ni dé, li pran son zanm a son kolé é li lé parti tout vitèss an éspéran k'i ariv pa li arien.

La moral listoir sé ké souvan dé foi la fasilité i shanj an difikilté.Port atansyon in laksyon inkonsidéré .Kan ou i kroi ou i aranjan aou sé l'èr k'i déranjan aou ankor pliss.

Justin